



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössische Medienkommission EMEK
Commission fédérale des médias COFEM
Commissione federale dei media COFEM

Rapport annuel 2021

de la Commission fédérale des médias COFEM

Commission fédérale des médias CFMT
c/o Office fédéral de la communication OFCOM
Rue de l'Avenir 44, 2501 Biel/Bienne
41 58 460 5755
martina.leonarz@bakom.admin.ch
Bienne, le 25 mars 2022

Table des matières

Résumé	2
1 Thèmes d'actualité de la COFEM.....	3
1.1 Système de la communication et des médias	3
1.1.1 L'aide au journalisme est en principe soutenue.....	3
1.2 Plateformes	3
1.3 Journalismisme	4
1.3.1 Agences de presse: mandat de recherche et entretiens de groupe	4
1.4 Autres engagements de la COFEM	5
2 Affaires actuelles de politique des médias: échange avec l'OFCOM	5
3 La Commission et le secrétariat.....	6
3.1 Nouvelle présidente: Anna Jobin succède à Otfried Jarren	6
3.2 Membres	6
3.3 Secrétariat, représentation de l'OFCOM	6
3.4 Réexamen des commissions extraparlimentaires.....	7
4 Aperçu: Calendrier et contacts.....	7
4.1 Calendrier des séances.....	7
4.2 Autres séances.....	8
Membres de la COFEM 2021	9

Résumé

Après un peu plus de huit ans, le président de la Commission, Otfried Jarren, a démissionné à la fin du mois de septembre 2021. Le Conseil fédéral a nommé Anna Jobin comme nouvelle présidente de la Commission fédérale des médias (COFEM).

En 2021, la COFEM a poursuivi ses travaux dans le domaine du système de la communication et des médias ainsi que dans le domaine des plateformes, en se focalisant sur le service public des médias. Le groupe de travail Journalismisme a concentré ses efforts sur les agences de presse et sur leurs chances et défis futurs. Il a notamment commandé une étude comparative entre les pays et mené des entretiens avec la branche.

1 Thèmes d'actualité de la COFEM

En 2021, la Commission fédérale des médias a travaillé sur les priorités thématiques définies dans le programme de législature et poursuivi ses travaux de 2020. Plus précisément, trois groupes de travail ont travaillé sur les thèmes de l'ordonnancement du secteur des médias et de la communication (1.1), des plateformes (1.2) et du journalisme (1.3). La pandémie de coronavirus a également amené la COFEM à adapter certains de ses travaux aux circonstances en 2021.

1.1 Système de la communication et des médias

Depuis quelques années déjà, la COFEM cherche à savoir comment le futur système des médias pourrait être structuré. Ses réflexions sont guidées par le souci de garantir à long terme l'offre d'information nécessaire à la vie sociale et à une démocratie participative. Les mesures d'aide en faveur des médias sont un point de discussion important. Chargé de cette tâche depuis 2020, le groupe de travail consacré au système de la communication et des médias a mené cet été avec des experts des discussions sur différents modèles d'aide appliqués en Suisse et à l'étranger.

1.1.1 L'aide au journalisme est en principe soutenue

En 2021, une première évaluation des discussions a été réalisée. Les experts ont exprimé un avis fondamentalement favorable à l'aide au journalisme. Le journalisme est nécessaire à la démocratie, il a une sorte d'importance systémique, et le soutenir est donc légitime, même s'il faut garder à l'esprit que son indépendance doit absolument être préservée. La situation spécifique du marché suisse - exiguïté du territoire, multilinguisme, etc. - plaide également en faveur d'une aide. Les personnes interrogées ont répondu très différemment sur ce qui devait être concrètement soutenu et comment l'aide devait être mise en œuvre et pilotée ; elles sont parfois restées vagues dans leurs déclarations. Il est judicieux de soutenir les structures techniques et organisationnelles, les réseaux et les institutions, et en particulier les infrastructures. Dans l'ensemble, il ne s'agit pas de maintenir les structures existantes, mais d'encourager la nouveauté. En revanche, peu de voix se sont élevées pour défendre l'aide à des contenus individuels, à des créateurs de médias ou à des rédactions. Les remboursements octroyés à la population ainsi que les déductions fiscales, etc. n'ont pas non plus convaincu les experts. En revanche, la promotion des compétences des professionnels des médias ainsi que la formation et le perfectionnement restent incontestés. Les discussions ont également porté sur la gouvernance de l'aide ainsi que sur les critères et le contrôle de la qualité. Quant à savoir si les médias gratuits devaient être soutenus, les avis ont été très divers.

Les travaux du groupe de travail, et en particulier les résultats des entretiens, offrent à la COFEM une base idéale pour traiter de manière plus approfondie l'aide aux médias, qui sera l'un des principaux sujets en 2022.

1.2 Plateformes

En 2021, dans le domaine de la numérisation et des changements qui en découlent pour les médias, la communication et la société, la COFEM s'est penchée sur la question fondamentale de savoir comment le service public médias peut et doit être interprété et organisé de manière moderne. Quelle est l'importance du service public dans l'ensemble du système des médias ? Quels sont les rôles des plateformes ? Quel est le rôle du secteur public dans la garantie des offres d'information et de la qualité ? La COFEM a également discuté des services qui pouvaient être fournis et dans quelles conditions, et de comment atteindre les jeunes.

Le groupe de travail chargé de ce thème a mené des entretiens au début de l'été, en s'intéressant en particulier à l'utilisation d'offres personnalisées à la demande, basées sur des algorithmes, et à la légitimité d'une logique commerciale. Les experts suivants ont participé :

- Basil Philipp (CEO et co-fondateur de Genistat)
- Bob Van den Velde (Lead Big Data Engineer; co-président de l'initiative AI and Data à l'UER)
- Sophie Burkhardt (Directrice adjointe du réseau de contenu funk, ARD, ZDF)
- Edzard Schade (Professeur de gestion de l'information et des médias FHGR)
- Lambert Heller (Responsable de l'Open Science Lab, TIB Hanovre)
- Karen Donders (Directrice VRT - Vlaamse Radio- en Televisieomroeporganisatie)

- Jean Liu (Responsable du service d'apprentissage en machine, BBC)

Le contenu des entretiens a été synthétisé et sera intégré au rapport en cours en 2022.

1.3 Journalisme

En janvier 2021, les travaux sur le journalisme au temps du coronavirus se sont achevés par la publication du [rapport](#).

1.3.1 Agences de presse: mandat de recherche et entretiens de groupe

En accord avec la présidence de la COFEM et l'OFCOM, le groupe de travail Journalisme s'est ensuite penché sur l'avenir des agences de presse, en particulier de Keystone-ATS, compte tenu du fait qu'en Suisse, tous les médias ne font plus appel à ce service et privilégient des solutions internes. La question de la place de Keystone-ATS en tant que prestataire de services de base se pose donc. L'avenir des agences de presse est également un sujet d'actualité politique. Ainsi, le [postulat Pult](#) demande que soient établis des scénarios pour une future agence de presse.

La COFEM a attribué un mandat de recherche sur ce thème. L'équipe de la Fachhochschule St. Pölten, dirigée par la professeure Johanna Gröblbauer, a comparé les agences de presse dans six pays, notamment en ce qui concerne leur organisation, leur financement, leur propriété, leur statut d'agence de presse classique et les défis auxquels elles sont confrontées actuellement.

L'[étude](#) montre que dans les pays sélectionnés (Suisse, Autriche, Norvège, Finlande, Belgique, Royaume-Uni et Irlande), l'organisation des agences de presse ainsi que les défis auxquels elles doivent faire face sont en partie comparables :

- La propriété se concentre sur les marchés des médias au niveau national.
- Les propriétaires sont souvent aussi des clients. Cela peut compliquer la fixation des prix.
- En dépit d'une faible rentabilité, de nombreuses agences de presse tentent, grâce à des domaines d'activité supplémentaires et à des innovations, de maintenir le service de base.
- Pour maintenir certaines normes de qualité du service de base, un financement minimal est nécessaire et doit être assuré.
- L'importance du savoir-faire technologique augmente pour le développement du contenu automatisé, du journalisme robotisé et des solutions basées sur l'intelligence artificielle. Il est nécessaire de disposer du personnel adéquat, qui possède des compétences en journalisme ainsi qu'en informatique et en codage.
- Les métadonnées et autres services basés sur des données et situés en dehors des domaines d'activité classiques des médias offrent un potentiel de diversification.
- Des services transversaux sont mis en place pour tenter d'éviter le départ de clients.
- Les coopérations entre les entreprises de médias peuvent être prometteuses pour l'avenir.
- L'indépendance vis-à-vis du gouvernement et de l'administration doit continuer à être garantie afin de pouvoir préserver la liberté et la qualité journalistiques.
- De nouveaux acteurs mondiaux comme Google, Facebook et autres créent des plateformes financées par la publicité sans créer leur propre contenu, sans accord de protection des droits voisins, sans vérification des messages.
- Les entreprises de médias créent des services d'information internes, ce qui est problématique compte tenu de la concentration des médias.

Les résultats de la comparaison entre les pays ont servi de base à des entretiens de groupe avec des représentants de la branche en Suisse alémanique et en Suisse romande. Pour les entretiens, il a été tenu compte des éditeurs qui recourent à Keystone-ATS ainsi que de celles qui comptent depuis peu sur une solution interne et ont donc résilié le service. En outre, des entretiens individuels ont été menés avec la rédactrice en chef de Keystone-ATS, un représentant de la Chancellerie fédérale et Jon Pult (conseiller national GR) qui avait déposé le postulat susmentionné.

Les discussions ont porté sur des évaluations générales de la situation relative à la desserte de base en informations, sur des arguments pour ou contre l'utilisation de Keystone-ATS, sur l'appréciation de la structure et de l'organisation. De même, les participants ont discuté des perspectives d'avenir ainsi que des idées et innovations possibles pour le maintien du service.

Les éditeurs abonnés à Keystone-ATS sont globalement satisfaites des prestations et considèrent l'agence comme pertinente pour leur média et pour l'ensemble du système suisse des médias. Elles soulignent également la valeur idéale - élément fédérateur, cohésion, solidarité - de l'agence de presse. Les éditeurs qui renoncent au service de base accordent moins d'importance à Keystone-ATS. Elles utilisent davantage les solutions rendues possibles par la numérisation ou investissent dans des services internes. Elles émettent des critiques quant aux coûts du service, aux structures de propriété (le client est souvent aussi copropriétaire) et à la participation étrangère majoritaire dans l'agence. La pression accrue exercée par celle-ci pour faire des économies conduit à des réductions de prestations, surtout en Suisse romande, ce que les participants aux entretiens dénoncent. Les avis sont très contrastés quant au rôle ou à la participation de l'Etat dans le financement de l'agence. Certains craignent une influence, voire une dépendance vis-à-vis de l'Etat, d'autres sont plus sereins ou voient dans le soutien financier par des fonds publics la nécessité de maintenir le service à l'avenir.

Au printemps 2022, la Commission fédérale des médias résumera les principales conclusions des discussions dans un document succinct à l'intention de l'OFCOM.

1.4 Autres engagements de la COFEM

Au cours de l'année sous revue, différents échanges et entretiens ont eu lieu avec des personnes actives dans le domaine des médias et de la numérisation.

Echange avec Nathalie Wappler: la transformation numérique de la SSR

La COFEM s'intéresse depuis longtemps à la transformation du service public dans le contexte de la numérisation et de la plateformes. Elle a donc organisé un échange avec la directrice de la SRF, Nathalie Wappler, le 1^{er} juillet 2021. Dans sa présentation, Nathalie Wappler a abordé la transformation numérique de la SSR. Elle a expliqué comment la SSR conçoit et met en œuvre l'innovation, et a esquissé les contradictions auxquelles l'entreprise multimédia est confrontée dans le contexte de sa mission de service public. Ses explications et la discussion qui a suivi ont clairement montré que l'ancrage dans la population reste le credo central de la SSR et que, par conséquent, l'offre devait également être disponible sous forme numérique afin de maintenir l'accès direct au public et d'atteindre les groupes de population plus jeunes. Les avantages et les inconvénients du financement hybride du point de vue de la direction opérationnelle et les perspectives d'avenir générales pour le service public des médias ont également été abordés.

Echange avec Sophie Achermann et Dominik Hangartner : la haine sur l'internet

Lors de la séance plénière de la COFEM du 17 septembre 2021, Sophie Achermann (Alliance F) et Dominik Hangartner (EPFZ) ont présenté le projet "[Stop Hate Speech](#)" et ont discuté, avec la Commission, de la problématique de la haine en ligne et de la menace qu'elle représente pour la société et la démocratie. Le projet tente de lutter activement contre le discours haineux sur l'internet en adoptant des approches sur les plans de la technique et de la société civile.

2 Affaires actuelles de politique des médias : échange avec l'OFCOM

Durant l'année sous revue, plusieurs échanges et discussions ont eu lieu avec l'OFCOM sur des dossiers actuels de politique des médias :

Nouvelle concession de service public régional : L'OFCOM a entamé les travaux préparatoires en vue de l'attribution des concessions aux diffuseurs de radio et de télévision locaux-régionaux et à la SSR pour les années 2025 à 2034. Dans ce contexte, début 2021, l'Office a chargé la COFEM de rédiger un avis sur l'évolution possible du service public régional et sur les questions relatives à son aménagement, en particulier aussi l'aménagement des contenus en ligne. Le document, rédigé par un groupe de travail ad hoc et adopté par l'ensemble de la Commission, a été transmis à l'OFCOM pour un usage interne.

Toujours sur le même thème, la COFEM a discuté avec l'OFCOM, lors de sa séance de novembre 2021, de points choisis relatifs au renouvellement des concessions de service public régional. L'accent a été mis sur le mandat de programme (output) et sur la garantie de la qualité. Les instruments permettant d'assurer la surveillance ont fait l'objet d'une attention particulière.

Rapport « Intermédiaires et plateformes de communication » : En novembre 2021, sur mandat du Conseil fédéral et conjointement avec la Chancellerie fédérale, l'OFCOM a rédigé un rapport sur l'activité des exploitants de plateformes (intermédiaires) liée à la communication publique ainsi qu'à la formation de l'opinion et la manifestation de la volonté. Le rapport étudie de quelle manière le comportement des intermédiaires et l'utilisation des plateformes par le public influencent la communication publique et la formation de l'opinion en Suisse. La COFEM a discuté avec l'OFCOM non seulement des conséquences positives et négatives de l'activité des intermédiaires, mais aussi, de manière générale, de la relation entre les plateformes et les personnes. De même, il a été question des mesures possibles pour contrer les effets négatifs et mettre en œuvre les effets positifs. Le rapport de l'OFCOM "Intermédiaires et plateformes de communication. Effets sur la communication publique et approches de gouvernance" a été publié en novembre 2021.

Résolution sur la protection des journalistes : Résolution du Conseil de l'Europe : la Suisse élaborera en 2022 un plan d'action (PAN) pour la sécurité des professionnels des médias. La COFEM a discuté avec des représentants de l'OFCOM des défis auxquels sont confrontés les journalistes en Suisse et des mesures à prendre. Les mots clés sont violence physique, discours haineux, menaces, plaintes abusives (Strategic Lawsuits against public participation SLAPP, etc.), conséquences du coronavirus.

Abandon de l'accord institutionnel et conséquences pour la Suisse : Quelles sont les conséquences sur les travaux de l'OFCOM de l'abandon de l'accord institutionnel (InstA)? L'OFCOM a informé la COFEM des principaux dossiers relatifs à l'UE et a indiqué que l'abandon n'affecterait que peu le domaine des médias. L'Office continue à être représenté dans les groupes et organes importants (p. ex. ERGA, DSM Strategic Group).

Loi fédérale sur les médias en ligne : Echange sur l'aide aux médias en ligne. L'OFCOM a discuté de certains points choisis relatifs aux travaux préparatoires en vue de l'intégration de l'aide aux médias en ligne dans l'ordonnance.

3 La Commission et le secrétariat

3.1 Nouvelle présidente : Anna Jobin succède à Otfried Jarren

Le 11 juin 2021, le Conseil fédéral a élu Anna Jobin à la présidence de la COFEM à partir du 1^{er} octobre 2021. Elle succède à Otfried Jarren, qui s'est retiré de la présidence après un peu plus de huit ans.

Le 21 novembre 2012, Otfried Jarren a été nommé par le Conseil fédéral premier président de la Commission fédérale des médias nouvellement créée, qu'il allait diriger dès le début de son fonctionnement, en été 2013. Par ses vastes connaissances et à sa compréhension des médias, en particulier de la politique des médias, il a marqué de manière déterminante le travail de la COFEM. Dans son hommage, Matthias Ramsauer, secrétaire général du DETEC, a souligné l'engagement sans relâche d'Otfried Jarren pour défendre la radiodiffusion publique et l'importance des médias pour la démocratie. Il l'a remercié, au nom de la cheffe du Département, du travail accompli. C'est notamment grâce à son bon réseau en Suisse alémanique, à ses nombreux contacts avec différents groupes d'intérêts et à sa grande acceptation par la branche et par le public que la Commission des médias a rencontré, dès sa mise en place, un écho bien mérité.

3.2 Membres

Cette année, Andrea Masüger et Milena Folletti, membres de la COFEM respectivement depuis 2018 et 2020, ont également, pour des raisons professionnelles, quitté la commission.

Au 31 décembre 2021, sur un total de 12 membres, huit étaient de langue allemande, trois de langue française et un de langue romanche. Cinq étaient des femmes, sept des hommes.

3.3 Secrétariat, représentation de l'OFCOM

Martina Leonarz continue à diriger le secrétariat avec un taux de travail de 80%. Nathalie Surace (OFCOM) l'assiste dans le domaine de l'organisation, mais la secrétaire reste l'interlocutrice des membres de la COFEM. En 2021, Bernard Maissen, directeur de l'OFCOM, et Susanne Marxer, vice-

directrice et responsable de la division Médias, ont continué à participer aux séances plénières de la COFEM à titre consultatif.

3.4 Réexamen des commissions extraparlimentaires

Début 2021, les Commissions de gestion (CdG) ont chargé le Contrôle parlementaire de l'administration (CPA) d'évaluer les commissions administratives extraparlimentaires. L'évaluation s'est concentrée sur la mise en place des commissions administratives et leurs prestations ainsi que sur l'utilisation de ces prestations par l'administration. Tous les membres de la COFEM ainsi que la secrétaire ont été invités à participer à une enquête en ligne à l'automne. En outre, le CPA a analysé des documents et mené des entretiens avec des personnes de l'administration fédérale. Les résultats du réexamen seront probablement soumis pour consultation aux services administratifs concernés au printemps 2022. Selon le planning, la sous-commission compétente se penchera sur le rapport au cours du deuxième trimestre 2022.

4 Aperçu: Calendrier et contacts

4.1 Calendrier des séances

En 2021, la Commission s'est réunie aux dates suivantes:

Date	Activités en bref / Invités
21 janvier 2021 En ligne (1/2 journée)	Groupe de travail Journalisme: Lancement du nouveau thème: l'avenir des agences de presse, en particulier Keystone-ATS; discussion avec l'OFCOM sur le Digital Services Act / Digital Market Act; Invités: Andrin Eichin, Christine Erkoreka, Samuel Studer (OFCOM)
26 mars 2021 En ligne (1/2 journée)	Groupe de travail "Service public régional": Document de discussion; input OFCOM: planification quadriennale; adoption du rapport annuel COFEM 2020; Invitée: Bettina Nyffeler (OFCOM)
23 avril 2021 En ligne (1/2 journée)	Discussion: Rapport du Conseil fédéral "Gouvernance des intermédiaires". Invités: Marina Piolino, Samuel Studer (OFCOM)
8 juin 2021 En ligne (1/2 journée)	Informations GS-DETEC: Nouvelle présidence COFEM; discussion sur le Conseil de l'Europe: résolution sur la protection des journalistes Invités: Matthias Ramsauer (SG-DETEC), Christiane Erkoreka, Livia Walpen (OFCOM)
17 septembre 2021 En ligne (1/2 journée)	Discussion: "Haine sur internet, discours haineux sur Twitter - contre-stratégies éprouvées"; discussion sur les développements, dans l'UE, dans le domaine des médias et les conséquences de l'arrêt d'InstA; Groupe de travail Journalisme: résumé des discussions sur les agences de presse Invités: Sophie Achermann (Alliance F), Andrin Eichin (OFCOM), Dominik Hangartner (EPFZ)
7 et 8 octobre 2021 Lausanne (retraite)	Atelier interne sur la stratégie (nouvelle présidence); échange avec l'OFCOM à propos de la loi fédérale sur les médias en ligne Invités: Dominique Freymond (Alderus Consulting); Marc-Henri Jobin (CFJM); Marina Piolino (OFCOM)
16 novembre 2021 Bienne	Adoption de la mission (principe directeur) de la COFEM; discussion avec l'OFCOM sur les nouvelles concessions du service public régional, notamment sur le mandat de programme, la qualité rédactionnelle et la surveillance; échange sur les travaux de recherche en cours à l'OFCOM; discussion sur le paquet de mesures en faveur des médias Invités: Bettina Nyffeler (OFCOM), Samuel Studer (OFCOM)

4.2 Autres séances

La présidence élargie (président, vice-présidence) et la présidente de la COFEM ont échangé à intervalles réguliers avec le secrétariat technique en 2021.

A partir de mi-2021, compte tenu de la nomination de la nouvelle présidente, différentes réunions et échanges ont eu lieu avec la secrétaire, le président sortant et la vice-présidence. De même, la nouvelle présidente a participé à différentes rencontres et discussions avec l'administration et les représentants de la branche.

Expertise à l'attention de la délégation suisse auprès de l'Assemblée du Conseil de l'Europe: Lors de sa session du 21 au 24 juin 2021, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a traité un rapport contenant un projet de résolution et une recommandation au Comité des Ministres sur le thème "La liberté des médias, la confiance du public et le droit de savoir des citoyens". Un membre de la COFEM a évalué et commenté le projet de texte de la délégation suisse.

Le 27 août et le 27 octobre 2021, la présidente désignée de la COFEM a participé au dialogue avec les médias, organisé par le DETEC. Cette rencontre avec la branche avait pour but de discuter, de manière large, de la façon dont les médias relèvent les défis et de ce que l'administration et le monde politique pourraient faire. Sur le thème des agences de presse, Anna Jobin a présenté les premiers résultats des tables rondes et de la comparaison entre les pays.

Le 8 novembre 2021, la présidente de la COFEM a participé à une table ronde avec le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (OSCE Representative on the Freedom of the Media, RFOM) sur la situation des professionnels des médias en Suisse. La rencontre a été organisée par l'OFCOM.

Membres de la COFEM 2021

Membres de la COFEM au 31 décembre 2021

Membre	Domaine d'activité, positions (auto-déclaration)
Anna Jobin Présidente	Senior Researcher à l'Institut Humboldt für Internet & Gesellschaft (Berlin)
Nicolas Antille	Ingénieur EPFL en électricité
François Besençon Vice-président	Vice-président Communications Suisse (KS/CS)
Bertil Cottier	Professeur honoraire, Université de Lausanne; professeur émérite, Faculté des sciences de la communication, Université de la Suisse italienne
Sylvia Egli von Matt Vice-présidente	Journaliste BR, médiatrice
Ladina Heimgartner	Head Global Media Ringier AG et CEO du Group Blick
Bea Knecht	Informaticienne, entrepreneuse, conseil d'administration de Zattoo, Genistat SA, Levuro SA
Philip Kübler	Avocat, directeur ProLitteris
Manuel Puppis	Professeur au Département des sciences de la communication et des médias (DCM) de l'Université de Fribourg
Markus Spillmann	Consultant et entrepreneur indépendant
Urs Thalmann	Avocat, directeur général de l'association des journalistes suisses Impresum, membre du comité du Conseil suisse de la presse
Clara Vuillemin	Présidente du comité du Project R et membre du conseil d'administration de Republik

Secrétariat, représentation de l'OFCOM (état au 31 décembre 2021)

Martina Leonarz	Cheffe du secrétariat de la COFEM
Bernard Maissen	Représentant de l'OFCOM, directeur
Susanne Marxer	Représentante de l'OFCOM, cheffe de la division Médias, directrice suppléante